

Modèle Economique Tunisien : la révolution des écarts

Croissance économique, stabilité des prix, plein-emploi et équilibres extérieurs sont les objectifs des politiques économiques. Il est admis qu'atteindre ces objectifs simultanément relève du miracle d'autant plus que ces facteurs peuvent interagir. Par exemple, une croissance économique accompagnée d'une répartition inégalitaire des fruits peut être accompagnée par des problèmes sociaux notamment le chômage, la pauvreté et les inégalités régionales. L'objectif de cette note est d'identifier les aspects d'exclusion du modèle économique tunisien à partir du diagnostic du marché du travail. Les réflexions sur le nouveau modèle de développement ne peuvent pas occulter les actions et les mesures à prendre pour parvenir à une croissance inclusive. Dans cette note, nous présenterons, en premier lieu, les notions de l'efficacité, de l'équité et de la croissance inclusive. Dans un deuxième lieu, nous analyserons les caractéristiques du marché du travail en Tunisie, marché qui, comme nous le montrons, est caractérisé par de fortes inégalités qui ont été, entre autres facteurs, à l'origine de la révolution tunisienne de 2011 malgré les performances économiques relativement bonnes. D'où le titre de cette tribune.

De l'arbitrage efficacité et équité à la notion de croissance inclusive

1. La politique économique entre efficacité et équité

Plusieurs économistes¹ soutiennent l'idée que l'équité sociale est une condition d'efficacité économique. Une participation d'une grande partie de la population à la prospérité générale renforce la performance économique. Aujourd'hui, les inégalités de revenus se creusent et se manifestent par la fragilisation des classes moyennes et par l'augmentation de l'intensité de la pauvreté. A ce niveau, la question du partage de la valeur ajoutée et de l'efficacité du mécanisme redistributif susceptibles de soutenir l'équité sociale se pose. Ainsi, l'arbitrage entre efficacité et équité est devenue centrale dans l'élaboration de la politique économique. En théorie, l'équité renvoie à l'idée de justice : il faut juger et traiter de manière égale les individus (Bourguignon, 1998). Elle renvoie à l'introduction notamment des deux principes suivants : un principe d'égalité des chances et un principe de

différence (politiques de discrimination positive). L'équité revient alors à traiter de manière différenciée des individus différents de manière à compenser les inégalités de position initiale pour aller vers plus d'égalité ex post. Ces dernières années, la réflexion est allée au delà de cette division pour évoluer vers une meilleure compréhension de la relation entre croissance économique et inclusion sociale. Aujourd'hui, on parle d'une croissance inclusive qui vise à concilier efficacité économique et équité sociale.

2. Nouvelle perspective : la croissance inclusive

Depuis les années 2000, la notion d'économie inclusive s'est imposée en tant que moyen d'aborder les questions d'équité qui sous-tendent le processus de croissance. Ce passage vise à dépasser les lacunes du système de redistribution des richesses vers une croissance inclusive dont l'objectif est d'octroyer les opportunités économiques à toutes les catégories sociales pour permettre l'égalité des chances (Ali, 2007 ; Kanbur, et Rauniar, 2010)². Pour la Banque Mondiale, l'inclusion désigne l'égalité des chances en

¹ Walton, M. (2007). "Equity, efficiency and inequality traps: a research agenda". The Journal of Economic Inequality (Springer) 5 (2): 235–256.
Bourguignon, F. (1998), "Équité et croissance économique : une nouvelle analyse ? ", Revue française d'économie. Vol. 13, n°3, pp. 25-84.

² Ali, I. (2007), "Inequality and the imperative for inclusive growth in Asia", Asian Development Review, Vol. 24, Issue 2, Pages 1-16.
Kanbur, R. et Rauniar, G. (2010) "Inclusive development: two papers on conceptualization, application and the ADB perspective". Ithaca, NY : Cornell University

matière d'accès aux marchés, aux ressources et à un environnement réglementaire neutre pour les entreprises et les individus. Du point de vue du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'inclusion prend en compte l'importance à la fois des résultats et du processus lui-même : les résultats permettent de voir dans quelle mesure les pauvres et les autres strates de la société profitent de la croissance, alors que le processus montre dans quelle mesure les personnes prennent part à la création de la richesse (Kanbur et Rauniar, 2010).

Politique sociale en Tunisie depuis l'indépendance

Depuis l'indépendance, la Tunisie a misé sur l'inclusion sociale en tant que vecteur de développement. La promotion de l'homme par l'éducation et la santé a été inscrite dans les objectifs des premières perspectives entre les années 1962 et 1971. Au cours de cette période, 30% du budget de l'Etat était consacré à l'éducation. Aussi, le code du statut personnel et la politique de santé sont autant de facteurs indispensables à l'inclusion sociale qui ont été mis en place en Tunisie après l'indépendance. La valorisation des ressources et le développement régional ont fait l'objectif de la quatrième perspective entre 1992 et 2001. Conscient de l'importance de la qualification dans la croissance économique et le développement durable, l'Etat Tunisien a augmenté son budget total de l'enseignement supérieur de 0,2% entre 2000 et 2010. Parallèlement à l'éducation, la Tunisie est arrivée aussi à améliorer, de manière continue, ses offres de soins. Elle a consacré près de 2,7% de la richesse nationale aux dépenses de santé au cours de la période 2008-2011. Aujourd'hui, les indicateurs sociaux placent la Tunisie en moyenne à des niveaux plus favorables que ceux de la zone de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient : une population éduquée et une espérance de vie au seuil de 74 ans. Néanmoins, les progrès enregistrés cachent des réalités moins optimistes.

Après une décennie de "relative" prospérité économique, la crise financière et économique internationale de 2008 a eu son impact en Tunisie essentiellement sur les catégories les plus vulnérables : les jeunes, les femmes, les diplômés et les familles nécessiteuses. La situation s'est détériorée après la révolution à cause de l'instabilité politique et le sentiment d'insécurité qui ont conduit à une baisse de l'investissement et à la montée du chômage. En effet, l'investissement brut a chuté de 3,5 % en 2011 et le PIB a diminué d'environ 2%. La baisse de la production et de l'emploi a conduit à une augmentation du chômage. Le taux de chômage global a atteint 15,3%, le taux de chômage des jeunes s'est élevé à 32%, et celui des femmes à 21,4% en 2013. En outre, ces chiffres ne constituent qu'une moyenne qui masque des inégalités régionales. La Tunisie a connu une forte disparité entre les gouvernorats de l'intérieur et ceux de la côte du pays. Les régions de l'intérieur sont caractérisées par

un retard en termes de développement. Par contre, les régions côtières sont diversifiées, relativement modernes et performantes. En conséquence, 15,5 % des tunisiens se sont trouvés sous le seuil de pauvreté en 2012³ et 4,6% sous le seuil de pauvreté extrême selon l'étude réalisée par l'Institut National de la Statistique.

La section qui suit analyse, pour le cas de la Tunisie, le principal facteur d'inclusion cité dans les définitions étudiées plus haut : l'accès à l'emploi. C'est au travers d'une description fine du marché de l'emploi que nous tenterons de détecter les facteurs d'exclusion du modèle de développement tunisien.

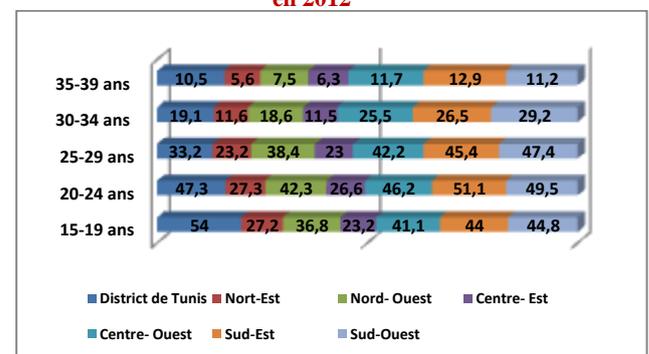
Tendance du marché du travail en Tunisie : Jeunes, régions, femmes et diplômés entre chômage structurel et emploi informel

Aujourd'hui, le marché du travail en Tunisie continue à souffrir de plusieurs contraintes structurelles et fonctionnelles aggravées par les événements sociaux et politiques survenus suite à la révolution du 14 janvier 2011. Une telle situation a généré une forte exclusion du marché du travail de certaines catégories d'actifs notamment les jeunes, les femmes et les diplômés.

1. Les jeunes et les régions intérieures : premières victimes du chômage en Tunisie

L'analyse du marché du travail en Tunisie montre qu'à la fin du premier trimestre 2014, le taux de chômage a atteint un niveau élevé de 15,2%, malgré sa baisse par rapport à l'année de la révolution dans laquelle il a atteint 18,6%. Analysé selon le groupe d'âge, le chômage touche beaucoup plus les jeunes générations. Ce sont généralement des personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi. Les jeunes âgés entre 15 et 24 ans sont plus exposés au chômage que les adultes (graphique 1). Ils sont trois fois plus susceptibles d'être touchés par un chômage structurel que les autres catégories d'âge. Leur taux de chômage s'élève à 31% en 2013.

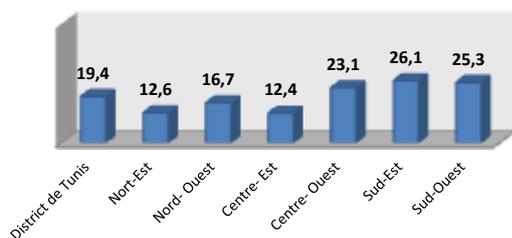
Graphique 1 : Taux de chômage selon l'âge et par district en 2012



Source : statistique INS

³ Le seuil de pauvreté est fixé à 1277 dinars par an et par individu dans les grandes villes contre 820 dinars par an et par individu dans le milieu non communal.

Graphique 2 : Taux de chômage par district en 2012



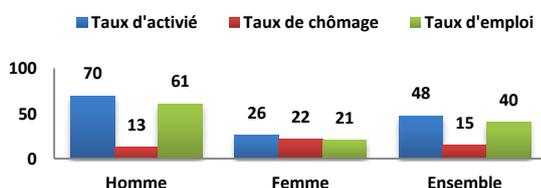
Source : statistique INS

D'après les données relatives à 2012, les régions de Nord-Ouest, de Centre-Ouest, de Sud-Est et de Sud-Ouest sont plus touchées par le chômage que les autres régions (graphique 2). Selon les gouvernorats, les taux de chômage les plus élevés sont enregistrés dans les gouvernorats suivants : Sidi Bouzid (26,2%), Kasserine (29,4%), Tataouine (51,7%), Gafsa (26,7%) et Tozeur (28,4%). Dans ces gouvernorats, la majorité des jeunes en chômage se sont réfugiés dans le secteur informel, les autres ont resté inactif (le cas des femmes notamment). Cette situation peut être une cause de pauvreté chronique, de marginalisation et de troubles sociaux.

2. Les femmes sont bien plus touchées par le chômage que les hommes

Au terme de l'année 2013, près de 4,260 millions de femmes sont en âges d'activité (15 ans et plus), ce qui correspond à une progression de 12,1% par rapport à 2006. L'analyse de la situation des femmes vis-à-vis du marché du travail révèle une faible participation de ces dernières à l'activité économique (graphique 3). En effet, la part des actives dans le volume total des femmes en âge de travailler ne représente que 25,9% (dont 20% sont actives occupées). Cette part était de 21% en 2006, soit une baisse d'un point en l'espace de 6 ans.

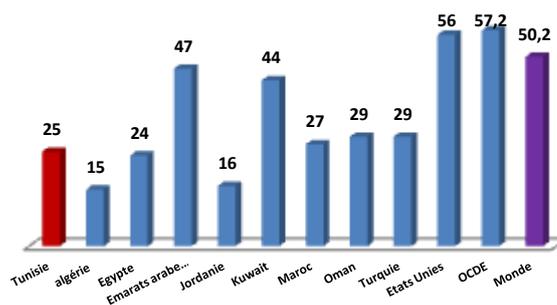
Graphique 3 : Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage par genre en Tunisie en premier trimestre 2014



Source : statistique INS

La Tunisie, comme la majorité des pays arabes, enregistre un taux de participation des femmes largement en deçà de celui enregistré au niveau des pays développés. Le taux de participation féminin dans les pays de l'OCDE représente deux fois et demie celui de la Tunisie. Des pays arabes, comme le Kuwait ou les Emirats Arabes Unis enregistrent des taux d'emploi proches de ceux relevés dans les pays développés (graphique 4).

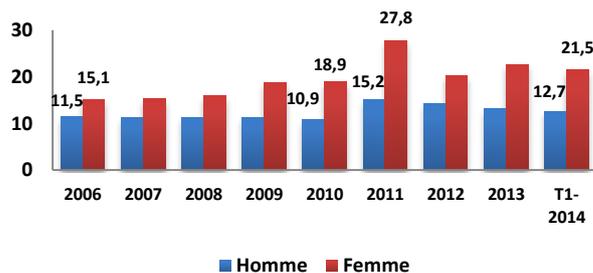
Graphique 4 : Taux de participation des femmes (%) par pays, 2013



Source : Statistiques de la Banque Mondiale

La lecture du graphique ci-dessous permet de confirmer la prédominance du chômage féminin. Le taux de chômage féminin a atteint 21,5%, alors que celui des hommes s'élevait à 12,7% à la fin du premier trimestre de 2014 (graphique 5).

Graphique 5 : Evolution du taux de chômage en Tunisie selon le genre entre 2006-2014



Source : statistique INS

Le taux de chômage des femmes demeure élevé notamment dans le Sud-Ouest (54,5%), le Sud-Est (48,3%) et le Centre-Ouest (45,9%). Par contre, les taux de chômage féminins sont plus bas dans les régions où sont implantées les industries exportatrices telles que : le Centre Est (gouvernorats de Monastir et de Sousse), le Cap Bon (gouvernorat de Nabeul) et le District de Tunis (INS, 2012).

3. Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur s'accroît

La même tendance est observée si on analyse le taux de chômage selon le niveau d'instruction. Les taux de chômage élevés sont observés chez les jeunes ayant les niveaux d'instruction les plus élevés. Le taux de chômage des diplômés a atteint en moyenne un niveau alarmant de 32% entre 2011 et 2014. Les jeunes sortants de l'enseignement supérieur représentent en 2012 la moitié des chômeurs (51,9%) inscrits dans les bureaux de l'ANETI.

Graphique 6 : Taux de chômage selon la nature du diplôme en 2012



Source : statistique INS

Comme le montre le graphique ci-dessus, les jeunes titulaires des diplômes de maîtrise en sciences exactes et en sciences humaines, qui sont généralement employés par le secteur public, ont un taux de chômage égal à 39% en 2012. Aussi bien pour les femmes que pour les hommes, le chômage des diplômés est devenu une situation critique qui se prolonge. En effet, selon l'ANETI, la part des diplômés du supérieur, qui cherchent un emploi depuis deux ans, est égale à 50% du total des demandeurs d'emplois inscrits dans les bureaux d'emploi. Être sans emploi pendant une longue période peut avoir des conséquences négatives à long terme sur leurs perspectives de carrière et entraîne un effet de stigmatisation et/ou hystérèse. En effet, rester sans emploi peut augmenter les risques de chômage dans le futur et/ou réduire les gains à venir, à cause de la détérioration du capital humain.

4. L'emploi informel : un autre facteur d'exclusion sociale en Tunisie

L'emploi au sein de l'économie parallèle ou informelle constitue un facteur amplificateur de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale. Il s'agit des emplois non protégés, à faible productivité et sans couverture sociale. Selon la Banque Mondiale, l'économie parallèle réalise environ 38% du PIB et emploie 54% de la main-d'œuvre. Les femmes sont plus exposées au travail informel que les hommes : en Tunisie, près de deux tiers des femmes contre un tiers des hommes travaillent au noir (BIT, 2013). Ainsi, pour la majorité des diplômés, le travail informel est

une situation permanente, plutôt qu'une phase transitoire vers un emploi dans le secteur formel.

Le travail informel est plus répandu dans les régions où la création d'emplois est limitée (Nord-Ouest, Centre-Ouest et Sud-Ouest). Cette description du marché de l'emploi en Tunisie sous ses différents aspects montre clairement que les « moyennes » ne doivent jamais être considérées sans tenir compte des « écarts ». Les premières peuvent constituer l'arbre qui cache la forêt. En s'accroissant, les écarts peuvent devenir insoutenables. C'est sûrement une des causes de la révolution.

Le chemin vers un modèle économique inclusif

Aujourd'hui, il est urgent que l'économie tunisienne reprenne son dynamisme et augmente son rythme de croissance sur la base d'une croissance inclusive. L'objectif majeur de la nouvelle politique du marché du travail, que la Tunisie doit mettre en place, est d'établir un marché de travail qui n'exclut aucun groupe et qui offre un cadre d'évolution professionnelle. Plus généralement, des réformes structurelles touchant plusieurs niveaux seront nécessaires pour atténuer les disparités en matière d'emploi. D'abord, la réforme de la formation universitaire est nécessaire pour corriger l'inadéquation des qualifications aux besoins du marché de l'emploi. Ensuite, il est indispensable d'accroître la flexibilité et la mobilité tout en assurant une protection sociale solide et efficace. D'ailleurs, des pays comme le Danemark et l'Allemagne qui ont établi un équilibre entre flexibilité et mécanisme de sécurité de l'emploi, sont les moins touchés par la crise mondiale. Par ailleurs, l'Etat tunisien doit créer un environnement favorable capable de stimuler une croissance intelligente, basée sur la connaissance, la créativité et l'innovation. Il peut contribuer aussi à dynamiser une croissance inclusive s'appuyant sur une cohésion sociale et territoriale, une montée en qualification et une adaptation des compétences conduisant à une économie à fort taux d'emploi.

Wajdi KTHIRI

wajdi_kthiri@yahoo.com



Tél. : (+216) 71 802 044
Fax : (+216) 71 787 034
Site web : www.ieq.nat.tn
email : contact@itceq.tn

Rédaction :

Institut Tunisien de la Compétitivité
et des Etudes Quantitatives
27 Rue de Liban, 1002 Tunis Belvédère
République Tunisienne
email : tribune@itceq.tn

Directeur de la publication :

Habib ZITOUNA

Responsable :

Affet BEN ARFA

Diffusion :

Direction de la documentation,
de la formation et de la coopération
email : diffusion@itceq.tn

Cette Tribune est publiée sous la responsabilité de la direction générale de l'ITCEQ. Les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.